

EXAMEN V.A.E - ENIT

Répondez à chacune des 12 questions ci-dessous.

Question 1 (2 points):

Quelles sont les conditions de la responsabilité du commettant du fait de son préposé ; et comment peut-il s'en exonérer ?

Question 2 (1 point) :

Quelle est la différence entre l'éthique et le droit ?

Question 3 (2 points):

Vous dénigrez un collègue de travail sur les réseaux sociaux, quelle(s) responsabilités engagez-vous ? Pénale, contractuelle ou délictuelle ?

Si au lieu de critiquer un collègue de travail c'est l'entreprise que vous avez dénigrée quelle(s) responsabilités engagez-vous ?

Question 4 (3 points):

Quelles sont les 4 grandes valeurs de la profession d'ingénieur ? Développez-les.

Question 5 (1 point):

Si l'ingénieur salarié est en conflit avec son employeur, quelle juridiction est compétente pour trancher le litige ?

Question 6 (2 points):

Est-ce que votre employeur peut vous ordonner d'ouvrir vos mails personnels pour qu'il en ait connaissance sur votre ordinateur de travail ?

Si oui est-il possible de s'en prémunir ?

Question 7 (2 points):

Quelles informations peuvent être demandées lors d'un entretien d'embauche ?

Lors d'un entretien d'embauche pour le rôle de "Ficeline la femme la plus fine", une pièce de théâtre devant avoir lieu dans 9 mois, le responsable du casting demande à une candidate si elle est enceinte, peut-il le faire ? Justifiez.

Question 8 (1 point bonus) :

Pensez-vous qu'un ingénieur est le mieux placé pour devenir chef d'entreprise ? Si tel est le cas, connaissez le nom d'un ou plusieurs ingénieurs ayant créé et dirigé une entreprise ?

Question 9 (1 point):

Existe-t-il un code de déontologie pour les ingénieurs et si oui, pourquoi ?

Question 10 (2 points):

Quelles sont les causes de rupture du contrat de travail ?

Question 11 (3 points) :

Quelles sont les conditions de la délégation de pouvoir, et quels comportements peuvent la remettre en question ?

Question 12 (1 point):

Expliquez le principe de hiérarchie des normes, et listez les normes par ordre décroissant.

Cas pratiques

Veillez traiter les deux cas pratiques ci-dessous.

Cas n°1 (6 points):

Vous êtes engagé par la société X. Une clause de non-concurrence ainsi rédigée est inscrite dans votre contrat de travail :

« Compte-tenu de vos responsabilités et des fonctions que vous occupez, et afin de préserver les intérêts de la société, en cas de rupture du contrat de travail et pour quelque motif que ce soit, la clause suivante est conclue.

Monsieur Bidule s'engage à ne pas entrer au service d'une entreprise concurrente ni à collaborer directement ou indirectement avec une entreprise concevant ou intervenant sur les mêmes produits que la société X.

Cette clause s'applique aux départements des Pyrénées Atlantique, des Landes et de la Gironde, pendant une durée de 2 ans à partir de la date de la rupture du contrat de travail. En contrepartie de cette obligation, Monsieur Bidule percevra, pendant toute la durée de l'interdiction, une indemnité mensuelle égale à 5% de sa rémunération.

Lors de la rupture du contrat de travail, quel que soit le motif, la société se réserve le droit de libérer Monsieur Bidule de l'interdiction de concurrence, sans que ce dernier puisse alors prétendre au

paiement d'une quelconque indemnité. La décision de renonciation à l'application de la présente clause devra toutefois intervenir dans le délai préfix de 30 jours suivant la notification de la rupture du contrat, par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de non-respect de la présente clause par Monsieur Bidule, la société se réserve le droit de demander le versement de dommages et intérêts. »

- Qu'est-ce qu'une clause de non-concurrence ?
- Quelles en sont les conditions de validité ?
- La clause de Monsieur Bidule est-elle valide ? Pourquoi ?

Cas n°2 (6 points):

Votre employeur souhaite vous envoyer en mission, pendant 5 mois, au sein d'un établissement du groupe, afin que vous formiez une équipe à l'utilisation d'un logiciel qu'ils viennent d'acquérir, et que vous maîtrisez déjà.

- De quoi s'agit-t'il ?
- Pouvez-vous refuser de partir ?
- Vous avez accepté la proposition, que se passera-t'il à votre retour ?